



SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPOTS

www.snui.fr/reunion/

● SECTION DE LA REUNION

La circulaire qui va sanctuariser les Réunionnais en métropole

Une circulaire interministérielle visant à favoriser l'émergence d'une fonction publique plus représentative du bassin de vie qu'elle administre a été signée par quatre ministres (Brice Hortefeux, Eric Woerth, Marie-Luce Penchard, Georges Tron).

Si, pour l'Union SNUI-SUD Trésor Réunion et Solidaires-réunion, celle-ci a le mérite d'exposer, de manière officielle, la situation particulière et défavorisée des ultramarins face à l'accession aux emplois de la fonction publique et notamment de cibler les difficultés d'accès à une progression de carrière normale vers l'encadrement supérieur, elle appelle de notre part une nouvelle fois les critiques les plus vives.

L'Union SNUI-SUD Trésor a tenu le 1er septembre une conférence sur ce sujet pour alerter l'opinion, les politiques, et l'ensemble des forces sociales du département.

Dans un courrier daté du 2 septembre, l'Union Syndicale Solidaires Réunion s'est adressée au Préfet de région, en demandant que les organisations syndicales soient associées aux travaux en cours. L'Union Syndicale Solidaires s'est portée volontaire pour l'animation d'une commission en urgence. **Aujourd'hui, il est navrant et regrettable, de constater que la demande est restée sans réponse et que les orientations de la circulaire seront dégagées par les autorités locales et nationales sans un minimum de dialogue social avec les représentants des organisations syndicales.**

Par le biais d'un journal local, M. Karam, délégué à l'égalité des chances, s'est fendu d'une longue interview le 8 septembre, pour essayer de répondre à nos arguments. Quelle tristesse de voir un membre du gouvernement caricaturer à ce point les positions d'une organisation syndicale !

Face aux contre-vérités de M Karam, l'Union SNUI-SUD Trésor maintient ses critiques les plus fortes et assure que cette circulaire est un leurre dangereux qui posera plus de problèmes qu'elle n'en résoudra.

Dans sa partie consacrée aux emplois de catégorie A et A+, cette circulaire est floue et surtout ne prévoit aucun dispositif précis d'application obligatoire par les responsables de chaque administration.

Par ailleurs, ce document acte la création d'une bourse d'emploi locale qui modifiera les règles de mutation. En cas de promotion, chaque fonctionnaire (Territorial, Hospitalier et Etat) pourra postuler indifféremment sur l'ensemble des postes vacants des différentes directions de la Réunion. En raison des suppressions massives d'emplois, cette mesure n'assurera pas un poste à la Réunion aux différents promus. La conséquence la plus grave et la plus inhumaine de cette circulaire est de sanctuariser les réunionnais en métropole. La Réunion sera définitivement fermée aux non originaires et aux originaires qui ont quitté leur île avec un espoir de retour.

Cette circulaire est un recul net pour certaines administrations dont les dispositifs existent et fonctionnent relativement bien pour les cadres C, B et A (DGFIP-Impôt, Education Nationale...).

Alors même que la circulaire n'envisage rien de concret pour le cadre A (ce serait une révolution pour l'ensemble des professeurs des écoles par exemple).

Pour l'Union SNUI-SUD trésor et Solidaires-Réunion, il importe avant de défaire et de refaire, de dresser un état des lieux de l'existant, de s'appuyer sur ce qui est satisfaisant et de mettre en place de nouvelles règles que là où il y a des lacunes ou dysfonctionnements. Même si la situation n'est pas parfaite, les forces sociales des DOM ainsi que les administrations n'ont pas attendu le 23 juillet 2010 pour se battre et combattre les inerties héritées de la période coloniale.

L'Union SNUI-SUD Trésor et Solidaires-Réunion sont particulièrement étonnés de l'unanimité politique autour de cette circulaire.

L'Union SNUI-SUD Trésor et Solidaires-Réunion proposent ses pistes de réflexion:

- accorder une priorité absolue aux originaires (ceux qui ont leur centre d'intérêt, matériel et moral à la Réunion, qu'ils soit natifs ou non) dans le cas des mutation ou promotion pour les cadres C, B, A et A+.
- pour les emplois de commandement ou assimilés, donner aux volontaires une visibilité pour un retour dans l'île à court ou moyen terme. Etre réunionnais ne doit pas être un handicap pour diriger une administration par exemple.

Dans deux courriers datés du 29 septembre, Solidaires Fonction Publique a écrit à M Georges Tron, secrétaire d'état en charge de la Fonction Publique et à M Patrick Karam, délégué à l'égalité des chances pour dénoncer le silence du préfet à notre courrier et pour que s'instaure un véritable dialogue social sur ce sujet particulièrement délicat.

L'Union SNUI-SUD Trésor et Solidaires-Réunion réaffirment de la manière la plus forte ses critiques les plus fermes sur cette circulaire et déplorent le silence **sur l'abandon programmé des réunionnais** qui ont **subi une mobilité forcée** en métropole.

Cordialement,

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Réunion
Pascal Valiamin

Pour l'Union Syndicale Solidaires Réunion
Jocelyn Cavillot

Pour tout contact :
Pascal VALIAMIN
06 92 23 53 94